



La Région Grand Est s'engage
en faveur de l'écotourisme

Programme régional « Visites écotouristiques 2018 »

La Région Grand Est propose de promouvoir un programme régional de visites écotouristiques en apportant son appui à la promotion de ce programme.

Contexte

Le tourisme durable désigne "toute forme de développement, d'aménagement ou d'activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales d'un espace et qui contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent dans cet espace" (Fédération Europarc 2002).

« L'écotourisme est une forme de voyage responsable qui, dans les espaces naturels, contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales » (Société internationale de l'écotourisme - 1990).

La Région Grand Est présente à la fois une biodiversité remarquable et une grande variété de paysages et d'espaces naturels. De nombreux acteurs locaux, associations et prestataires privés font découvrir avec passion, talent et savoir-faire ces richesses. Si de multiples propositions de sorties thématiques s'adressent au public scolaire, voire à un public local ou de spécialistes, cette offre est peu connue des touristes.

La Région Grand Est entend susciter une offre qualitative de **visites écotouristiques** qui proposeront au visiteur **des rencontres mémorables, des découvertes originales et des expériences à vivre hors du commun**. Cette offre, volontairement resserrée, s'appuiera sur les différentes composantes de l'écotourisme :

- des espaces naturels de qualité ;
- des activités et des services respectueux de l'environnement ;
- des activités pédagogiques tournées vers la découverte des hommes et de leur patrimoine local naturel, historique et culturel.

La Région Grand Est mettra en œuvre ce programme de visites en partenariat avec les acteurs locaux porteurs de ces valeurs (Parcs Naturels Régionaux, Offices de tourisme de territoire, maisons de la nature...).

Objectifs stratégiques

Cette action s'inscrit dans une perspective de tourisme durable et propose une déclinaison des axes stratégiques du futur schéma régional du tourisme. Elle vise à :

- diversifier l'offre touristique régionale par un programme de visites écotouristiques saisonnier destiné à la fois à un public familial local ou en séjour dans le Grand Est ;
- faire du Grand Est une référence en matière de tourisme durable ;
- générer une expérience nouvelle auprès des visiteurs, par des formes de visites innovantes et des outils de médiation revisités ;
- structurer une filière écotouristique régionale par la mise en synergie d'un réseau d'acteurs qualifiés autour de l'écotourisme.

Prestataires ciblés

Les secteurs publics et privés : associations, structures gestionnaires de sites ou d'équipements (dont CINE), prestataires touristiques privés, offices de tourisme, etc.

Les candidatures seront présentées :

- soit, à titre individuel, par un porteur de projet conjointement avec l'OT référent du territoire où se déroulera la visite ;
- soit, au titre d'un territoire, par un OT intercommunal, un site ou une structure (ex. PNR, CINE,...) qui proposera plusieurs projets, éventuellement mis en œuvre par des prestataires différents.

La Région favorisera des projets qui, de par leurs thématiques, s'inscrivent dans une stratégie de territoire portée par les structures touristiques locales.

Nature des projets attendus

Les prestations proposées aux visiteurs sont accompagnées par un guide qualifié qui en assure la médiation centrée sur la notion « d'expérience à vivre ». Elles font l'objet d'une programmation de mai à octobre 2018 :

- la prestation proposée permet l'interprétation du patrimoine naturel, culturel ou des savoir-faire régionaux, en référence aux éléments identitaires des territoires de visite. Elle met en valeur les richesses spécifiques de ces territoires ;
- des formes de médiation innovantes font de ces visites de véritables « expériences à vivre ». Il s'agit de « qualifier » ces sorties par une approche vivante et interactive des contenus en s'appuyant sur la mise en scène des activités, sur diverses formes d'itinérance douce (à pied, à bicyclette, en barque, en canoë...) et/ou des supports ludiques ;
- des « plus » sont susceptibles de renforcer la dimension écotouristique des prestations : mise en avant de circuits courts, dégustation de produits locaux, possibilités d'accès en transport en commun, etc.

Par ailleurs, les aspects écotouristiques suivants sont pris en compte :

- l'activité proposée est un moyen de découverte du patrimoine naturel et culturel ; elle contribue à sa protection ;
- l'activité se prête à l'organisation de sorties en groupes en milieux fragiles : pas de nuisances sonores, mobilité adaptée, etc ;
- l'activité est respectueuse de l'environnement : gestion des déchets, pas de piétinement, pas de cueillette, respect de la distance d'approche de la faune, etc.

Les activités proposées sont payantes, les tarifs étant fixés par chaque organisateur, en référence notamment au coût réel de la prestation.

Engagements du porteur de projet

Le prestataire s'engage à assurer la même prestation à minima 6 fois par an (sauf thématique spécifique). Il justifie de sa qualification et son aptitude à exercer l'activité programmée. Il s'engage à respecter la réglementation spécifique des espaces naturels protégés. Le cas échéant, il s'assure auprès des propriétaires de l'autorisation d'accéder aux sites prévus dans sa prestation.

Le prestataire s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et participe à un réseau régional d'acteurs. Il s'engage à utiliser la charte graphique du programme régional Ecotourisme sur ses supports de communication et à contribuer, par ses propres outils, à la promotion de ce programme.

Appui régional aux projets retenus

L'aide régionale apportée aux projets retenus consistera en un soutien en matière d'outils de communication sur la base d'une charte commune et un plan de communication valorisant l'ensemble du programme, avec notamment :

- un calendrier régional qui fera l'objet d'actions de promotion (événementiel, actions presse/réseaux sociaux, etc) ;
- un kit communication spécifique à chaque activité (reportage photo, textes de présentation, etc) ;
- un accompagnement collectif des prestataires volontaires portant sur la visibilité de leur offre et leur communication (formation, ateliers d'échange, etc) ;
- une démarche qualité, soutenue notamment par des outils de mesure de la satisfaction client.

Le budget régional réservé à ce programme est de 50 000 €.

Calendrier - Dossiers de candidature

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur www.grandest.fr/aides rubrique « appel à projets ».

Le dossier est à adresser sous format numérique à la Région Grand Est, **dès à présent, et au plus tard le 31/03/2018.**

CONTACTS :

Région Grand Est - Direction des Sports et du Tourisme

Site de Strasbourg : Martine SCHALL, 03.88.15.67.89 - martine.schall@grandest.fr

Site de Metz : Sandrine BAUCHAT, 03.87.33.60.61 - sandrine.bauchat@grandest.fr

Site de Châlons : Karen BINDI , 03.26.70.31.52 - karen.bindi@grandest.fr